

## La filière fruitière face à des impasses techniques inquiétantes

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

13/08/2009 | Mise à jour : 09:07



**Sur les cultures majeures, la situation est délicate puisque 25% des usages en pêchers et 29 % en pommiers ne possèdent qu'une seule substance active homologuée. Plus de 65% des usages pommiers ne sont couverts qu'avec une ou deux familles chimiques. Cette situation engendre une réelle fragilité face à des pressions de populations de maladies et ravageurs importantes qui sont plus difficilement maîtrisées.**

*Pour le pêcher : (\*)*

sur 52 usages 19 sont déjà mal pourvus soit 36%

*Pour le pommier : (\*)*

sur 78 usages 36 sont déjà mal pourvus soit 46%

(\*) Source : Ctifl

### Incidences des propositions de la Commission Européenne et du Parlement Européen

Les propositions de la Commission Européenne et du Parlement Européen auraient pour conséquence un retrait massif de substances actives homologuées en production fruitière, dans une situation déjà très critique.

De 20 à 43% de substances actives autorisées par culture seraient alors retirées en suivant la proposition de la Commission et de 69 à 87% selon la proposition du Parlement.

Ces propositions conduiraient inévitablement à des impasses techniques et à l'abandon de certaines productions. De plus, l'absence de familles chimiques avec des modes d'action différents risque d'entraîner une explosion des cas de résistance aux produits phytos autorisés, rendant la lutte de moins en moins efficace.

### Exemples des conséquences sur différentes espèces fruitières

*Pommiers (1re production fruitière française à 1,7 millions de tonnes produites par an, avec une valeur de 817 millions d'euros) :*

La pratique de l'éclaircissage chimique est menacée. L'éclaircissage permet de contrôler la charge des arbres fruitiers ; il est réalisé via des substances actives de synthèse et un éclaircissage manuel en complément. Son usage est prépondérant dans la réussite technique et économique de la production de pommes. L'éclaircissage manuel seul est incompatible avec la viabilité ou durabilité économique du verger puisqu'il correspond à une augmentation de charges de plus de 12% (coût de main d'1/2uvre), soit environ 16 000 euros à l'hectare.

Sur un résultat moyen de 808 euros par hectare sur la période 2000/2006, le surcoût lié à la disparition de l'éclaircissage chimique induirait un résultat moyen négatif de 1800 euros par hectare rendant l'exploitation pommes non rentable.

*Pêchers (2e production fruitière française) :*

Une des conséquences liée aux propositions de la Commission Européenne serait la disparition de molécule efficace contre le *monilia* et les maladies de conservation, maladies entraînant d'importantes pertes chez cette espèce. Plus aucune protection sur fruits ne sera possible. Cette situation entraînerait l'abandon quasi généralisé de la culture en France pour les variétés de saison et tardives, soit 60% de la production, pour une valeur de 212 millions d'euros en France.

Nicolas Bourieau